

04594

La situation du secteur rural
au Sénégal

1. Situation socio-économique du secteur rural

Alors que le troisième Plan de développement économique et social (1969/1973) s'achève, on peut, à la lumière des résultats de la campagne 1971/1972 et de quelques résultats provisoires de la campagne 1972/1973, analyser brièvement la situation du secteur rural. Rappelons que ce secteur regroupe, au Sénégal, quatre sous-secteurs: l'agriculture, l'élevage, les pêches et les forêts.

Avant d'examiner ces sous-secteurs, il paraît nécessaire de rappeler le contexte climatique dans lequel se sont déroulées les quatre années du plan.

1.1. L'incidence de la climatologie

Bien que la campagne 1972/1973 ne soit pas achevée, on peut d'ores et déjà affirmer que les résultats seront particulièrement mauvais pour l'agriculture et l'élevage. Venant après deux mauvaises années (1968 et 1970), une année moyenne (1969) et une bonne année (1971), l'extrême dépendance de l'économie sénégalaise à l'égard du facteur climatique est une nouvelle fois mise en lumière. Plusieurs régions sinistrées à 100% (Fleuve et Cap-Vert), d'autres sinistrées entre 50 et 75% laissent prévoir des difficultés considérables pour satisfaire les besoins alimentaires du pays en 1973. Si l'on ne retient que les céréales qui représentent l'essentiel de l'alimentation de la population, le troisième Plan se caractérise par un accroissement très net du déficit vivrier: (303.000 tonnes importées en moyenne chaque année (1969/1971) contre 256.000 tonnes pour le deuxième Plan (1965/1968) et 240.000 tonnes pour le premier Plan (1961/1964).

Bien que les renseignements disponibles soient presque inexistant, on peut affirmer que la ration alimentaire moyenne disponible par habitant se situe en 1972/1973 à un niveau inférieur à celui des années 1960/1962 pourtant considérées comme mauvaises.

Les conséquences d'une telle situation se traduiront par une aggravation du déficit de la balance commerciale qui dépassait déjà 25 milliards de francs CFA en 1971. C'est donc dans un contexte très défavorable que débutera le quatrième Plan.

1.2. L'agriculture

C'est évidemment le principal secteur touché par la mauvaise climatologie. Le tableau ci-joint indique l'évolution des principales cultures de 1960 à 1971. Pour 1972, les estimations les plus favorables prévoient une récolte d'arachides comprise entre 400 et 450.000 tonnes, soit le chiffre le plus bas enregistré depuis vingt ans. Pour les mils/sorghos qui, avec l'arachide, représentent plus de 85% des superficies cultivées, on peut estimer que la production ne dépassera guère 400.000 tonnes, soit l'un des plus mauvais résultats de la décennie écoulée.

Les objectifs qualitatifs du troisième Plan -intensification et diversification - ne seront atteints que pour le coton (malgré une chute possible en 1972), tandis que les retards enregistrés dans le lancement des projets inscrits au troisième Plan (environ 40% des investissements prévus pour le sous-secteur seront réalisés d'ici à 1973) interdisent d'envisager la moindre amélioration pour les autres cultures.

Le troisième Plan aura vu également s'accroître la chute accélérée de l'équipement des paysans en moyens de production modernes (cf tableau n° 1). Malgré un léger redressement enregistré en 1971, on est très loin des résultats des années 1965/1967.

Les causes de cette véritable régression du secteur agricole sont multiples. En ^{particulier} privilégier une constitue une méconnaissance des interrelations qui donnent au phénomène (la régression), tel qu'il est observé, les caractères d'un processus cumulatif. Ainsi, la baisse des prix d'achat au producteur de l'arachide à partir de 1967/1968, son relèvement insuffisant en 1969/1970 (alors que les cours mondiaux étaient relativement élevés), la succession beaucoup plus fréquente de mauvaises récoltes exercèrent alternativement ou simultanément des effets négatifs sur le comportement des producteurs. Ceux-ci, endettés (malgré l'annulation de leurs dettes en 1970/1971), eurent tendance à revenir aux cultures vivrières qui assurent au moins leur subsistance. Mais en toute hypothèse, quelles qu'aient pu être les motivations des paysans, c'est la pluviométrie qui est la cause essentielle de la dégradation de l'agriculture sénégalaise.

1.3. L'élevage

Egalement tributaire de la climatologie, mais étant dans sa quasi-totalité entre les mains des éleveurs traditionnels, l'élevage est statistiquement plus difficile à appréhender que l'agriculture.

Effectifs et abattages étant estimés, il est difficile de mesurer l'impact réel des sécheresses de 1968 et 1972, pour ne citer que les plus importantes. Les services compétents tiennent compte de ces phénomènes naturels en supposant nul le croît du cheptel, mais ils reconnaissent bien volontiers qu'il y a certainement une régression des effectifs après une année de sécheresse. Ces réserves étant faites, le cheptel sénégalais et sa production sont estimés comme suit:

	<u>Nombre de têtes</u>	<u>Production de viande (T)</u>
Bovins	2.670.000	10% 250 kg 50% = 30.000
Ovins caprins	2.805.000	9.600
Porcins	175.000	1.000
Equins	205.000	-
Asins	190.000	-
Camelins	7.000	-
Volailles	5.300.000	4.500

La valeur de ce cheptel est estimée à plus de 40 milliards de francs CFA et celle de la production de viande à près de 10 milliards de francs CFA, auxquels il convient d'ajouter le lait, les cuirs et peaux, les oeufs, etc... Depuis l'indépendance, la situation sanitaire s'est considérablement améliorée et la peste bovine a disparu depuis 1968. Toutefois, l'amélioration qualitative du cheptel, contrariée par les conditions climatiques, reste faible et les conditions d'exploitation très traditionnelles. L'équipement en abattoirs et en moyens de conservation (chambres froides) demeure limité à quelques centres urbains.

Le degré de réalisation des projets de ce sous-secteur inscrits au troisième Plan est très faible, particulièrement en ce qui concerne les projets soumis à une source de financement extérieur.

Ainsi, une estimation récente (décembre 1972) du service de l'élevage fait apparaître que 10% du montant des projets soumis à une source extérieure (montant global : 3202 millions de francs CFA) seront effectivement financés tandis que 70% du montant des projets soumis à un financement national (montant global : 455 millions de francs CFA) seront financés. Au total, sur un financement inscrit au troisième Plan de 3657 millions, 486 millions seulement auront été obtenus et engagés, soit un taux de réalisation de 13,3%. Eu égard à sa contribution au Produit intérieur brut, l'élevage apparaît donc comme le parent pauvre des secteurs productifs.

1.4. La pêche

Des performances, qu'il est possible, sans exagération, de qualifier de brillantes, ont contribué en quelques années à donner un rôle de tout premier plan à la pêche dans l'économie sénégalaise. Le tableau ci-dessous illustre les progrès extrêmement rapides de ce sous-secteur tant sur le plan des captures que sur le plan de sa modernisation.

De plus, la pêche est le seul secteur productif sénégalais qui verra

- 1) se réaliser durant le troisième Plan plus de 80% des investissements prévus;
- 2) dépasser ses objectifs de production.

C'est aussi, au sein du secteur rural, le seul secteur dans lequel les investissements prévus ne sont pas à la charge exclusive du secteur public.

Evolution de l'armement et des mises à terre
1965 - 1971

	1966	1967	1968	1969	1970	1971
<u>Armement artisanal</u>						
pirogues à moteur	1431	1466	1646	1996	1995	2578
pirogues à voile	3187	2927	2494	2401	2451	2715
Total	<u>4618</u>	<u>4393</u>	<u>4140</u>	<u>4397</u>	<u>4446</u>	<u>5293</u>
<u>Armement industriel</u>						
sardiniers	2	3	3	4	5	10
chalutiers	36	34	38	70	72	83
thoniers	32	46	45	44	50	46
Total	<u>70</u>	<u>83</u>	<u>86</u>	<u>118</u>	<u>127</u>	<u>139</u>
<u>Mises à terre (1000T)</u>						
Armement artisanal	100	108	120	126	133	180
Armement industriel	16	25	33	36	36	42
- Total	<u>116</u>	<u>133</u>	<u>153</u>	<u>162</u>	<u>169</u>	<u>222</u>
- Valeur (106 CFA)	4304	4484	5947	6512	8938	12375

1.5. Les forêts

Bien qu'importantes en superficie - 3.943.500 ha classés soit 20% du territoire national - les forêts ne contribuent que faiblement à la production intérieure brute. Exploitation anarchique, feux de brousse

et insuffisance de moyens octroyés aux services responsables de ce secteur contribuent conjointement à une dégradation de la forêt sénégalaise. Sur un plan écologique, les conséquences à long terme de cette dégradation continue sont particulièrement graves et préoccupent les responsables.

Les principaux produits issus directement ou indirectement de la forêt sont les suivants (données de 1971) :

charbon de bois :	58.000 tonnes
bois de chauffe	58.000 stères
bois d'oeuvre	5.000 m ³ (sciages)
autres bois-d'oeuvre	13.000 m ³
gomme arabique	10.000 tonnes

Au total, en tenant compte de l'oisellerie et des peaux diverses (crocodiles), on évalue à un peu plus de 2 milliards de francs CFA, la valeur brute de la production du sous-secteur.

Les actions d'amélioration inscrites au troisième Plan représentaient un investissement total de 1280 millions de francs CFA dont 23,4% auront été obtenus et engagés. Ce taux particulièrement faible est dû à la carence quasi-totale des sources extérieures de financement et à la faible participation du budget national. Tous les projets de reboisement étant à rentabilité différée (30 ans environ), leur financement pose et posera à l'avenir de sérieux problèmes.

2. Principaux objectifs et priorités du secteur rural

Le Sénégal étant en train d'élaborer son quatrième Plan de développement économique et social (1973/1977), il est possible d'examiner brièvement les objectifs sectoriels qu'il entend atteindre durant les quatre prochaines années.

Toutefois, il convient de signaler que la planification au Sénégal est avant tout une opération administrative qui n'engage personne. Les opérations traitées hors-plan sont nombreuses et les priorités ne sont pas toujours respectées. Enfin, les méthodes de planification sont particulièrement rudimentaires et le document final du plan n'est pas autre chose qu'un "catalogue de projets" plus ou moins élaborés dont le financement dépend, pour 75% d'entre eux au moins, de sources extérieures.

2.1. Les objectifs du secteur agricole (1973/1977)

Comme pour le Plan précédent, l'agriculture constituera la "priorité des priorités". Les grandes orientations de ce secteur sont les mêmes que celles retenues pour le troisième Plan, à savoir :

- intensification de la productivité arachide-mil;
- diversification par l'introduction de cultures nouvelles;
- étude des dimensions optimales des exploitations et mise au point des techniques culturales.

2.1.1. Remarques sur les grandes orientations du secteur

Ces grandes orientations risquent fort de rester à l'état de vœux pieux car, comme par le passé, le problème fondamental de l'agriculture sénégalaise est supposé résolu alors qu'il est loin de l'être. En effet, intensification et diversification dépendent avant toute autre chose de la pluviométrie ou de l'irrigation. Cette dernière constitue le seul moyen de réduire progressivement la dépendance de l'agriculture sénégalaise à l'égard de la nature et, par voie de conséquence, d'atténuer les fluctuations extrêmement brutales de la production. Les zones à fort potentiel irrigable existent (bassins fluviaux : Casamance, Haute Gambie, et surtout Sénégal), mais leur mise en valeur implique de très lourds investissements qui engageront le Sénégal pour de longues années. Ces remarques étant faites nous pouvons analyser les objectifs par produit, étant entendu que, dans les circonstances actuelles, les chances de les voir se réaliser sont douteuses.⁽¹⁾

(1) le programme d'investissements du secteur agricole n'est pas encore connu

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES

1962 - 1971

es (+)	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
ides	893	952	993	<u>1 122</u>	857	1 005	831	789	523	976
sorghos	424	478	532	554	423	<u>655</u>	450	635	401	596
	90	106	109	122	125	135	59	<u>141</u>	99	100
s	13	14	17	14	18	<u>30</u>	17	23	18	24
	-	-	-	-	1	4	10	11	11	<u>21</u>
	27	27	37	41	42	<u>57</u>	25	49	39	39
	157	153	156	150	<u>241</u>	239	232	177	162	136

2.000 000 x 100 000

1000
llions de tonnes)

Source: Direction des Services Agricoles.

s 7 cultures ci-dessus représentent plus de 95 % des superficies cultivées.

es chiffres soulignés représentent les maximums enregistrés.

2.1.2. Les objectifs par produit

- Arachides : Afin de lutter contre l'épuisement des sols, l'intensification de la culture (avec usage massif d'engrais) sera préférée à l'extension des superficies. En année moyenne - c'est-à-dire avec une pluviométrie satisfaisante - la production devrait à nouveau dépasser 1.000.000 de tonnes.

- Mils-sorghos : Ces cultures étant confrontées aux mêmes problèmes que l'arachide, leur évolution sera analogue. Selon la pluviométrie, la production évoluera entre 400 et 700.000 tonnes.

- Riz : De nombreux projets étant en voie de réalisation cette culture devrait progresser très rapidement et atteindre en 1977 300.000 tonnes environ (paddy) contre 100 à 120.000 actuellement.

- Cultures fruitières : Longtemps retardées par manque de matériel végétal, on peut estimer que le quatrième plan verra se réaliser des progrès sensibles pour les mangues, l'ananas et la banane.

- Canne à sucre : Le projet sucrier de Richard-Toll sera achevé durant le quatrième Plan et sauf difficulté technique de dernière heure (approvisionnement en eau en phase finale), le Sénégal devrait satisfaire ses besoins en sucre à partir de 1977.

- Tomate industrielle : Sur le plan agronomique, les essais ont donné de bons résultats et le marché existe (9.000 tonnes de concentré importées en 1971). Trois projets sont envisagés dans le Nord (fleuve), dans le Centre (Sine Saloum) et dans le Sud (Casamance). Le problème majeur se situe au niveau de l'approvisionnement en tomates des unités industrielles et donc à un encadrement poussé des paysans afin que des rendements élevés compensent le faible prix d'achat au producteur (7 F CFA le kg contre 25 à 30 F minimum sur les marchés).

- Cultures maraîchères : Commencées à la fin de troisième Plan, ces cultures devraient connaître une croissance rapide durant le quatrième Plan. Néanmoins, les nombreux projets envisagés dans le Cap-Vert et dans les Niayes devraient être harmonisés afin d'assurer une meilleure utilisation des ressources en eau.

- Coton : La poursuite des programmes en cours devrait accroître la production jusqu'à 50.000 tonnes (base graine).

- Arachide de bouche : Cette culture continuera à s'étendre et sera traitée industriellement soit pour les besoins locaux, soit pour l'exportation.

- Autres cultures : Maïs et tabac feront l'objet de petits programmes à incidence géographique limitée (maïs dans le Sénégal oriental et tabac dans le Sine Saloum).

En conclusion, on peut remarquer que seules les cultures irriguées connaîtront une certaine croissance, les cultures dites pluviales étant, par définition, condamnées à stagner.

2.2. Les objectifs du secteur élevage

Pour redonner à l'élevage une place plus conforme à son importance économique, la Direction de l'élevage a établi un programme de 10 ans (1970/1980) devant aboutir à un doublement de la production de viande : 98.350 tonnes en 1980 contre 45.000 en 1970. Pendant le même temps la valeur de la production annuelle passerait de 9 à 21 milliards de francs CFA. D'une façon plus générale, les grands objectifs du secteur visent à :

- améliorer l'abreuvement et l'alimentation des animaux par la multiplication des points d'eau, par la protection des pâturages contre les feux de brousse et par la vulgarisation des cultures fourragères et de la fenaison;
- accroître le rendement individuel des animaux par une sédentarisation progressive des troupeaux et le développement de l'embouche;
- accélérer la transformation locale des produits d'origine animale;
- organiser les circuits de commercialisation;
- faire accéder au crédit bancaire les groupes socio-professionnels

du secteur (éleveurs, bouchers);
- etc..

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, un très gros programme d'investissement a été mis sur pied. Ce programme se décompose en quatre types d'actions :

2.2.1. Actions de production

Ces actions, qui sont régionalisées, visent à susciter un développement intégré et global de l'élevage de la production jusqu'à la commercialisation. Encadrement rapproché des éleveurs et amélioration sanitaire des cheptel constituent les principaux thèmes d'action de ces projets localisés en zone sylvo-pastorale, en Casamance, dans le bassin arachidier et dans le Sénégal oriental. Le coût global de ces projets s'élève à 3.584 millions de francs CFA.

Toujours dans le cadre de la production, il est prévu de mettre en place des étables laitières (Fleuve et Cap-Vert) pour un coût global de 153 millions de francs CFA.

2.2.2. Actions d'amélioration du milieu

Ces actions concernent essentiellement la création ou la remise en état des points d'eau pour un coût global de 1.006 millions dont le financement (FED et budget national) est pratiquement acquis.

2.2.3 Actions de commercialisation

Aménagement du marché aux ovin-caprins (Dakar), création d'un marché de gros de viande (Dakar), équipement frigorifique des centres urbains, complexes régionaux d'abattage sont les principaux projets - dans l'ensemble bien étudiés - prévus au quatrième Plan. Leur coût total est de l'ordre de 450 millions de francs CFA.

2.2.4. Actions de formation

D'un montant de 44 millions de francs CFA, ces actions visent à créer des centres d'hébergement pour les élèves des centres de formation pendant leurs stages pratiques à Dahra (Centre de recherche zootechnique) et à Kolda, ainsi qu'à mettre en place des équipes itinérantes de vulgarisation audio-visuelle.

Pour l'ensemble du secteur élevage, les investissements retenus pour le quatrième Plan s'élèvent à 5.229 millions de francs CFA contre 2.543 pour le troisième Plan.

2.3. Les objectifs du secteur des pêches

L'orientation essentielle du quatrième Plan en ce qui concerne les pêches vise à rechercher un équilibre entre les deux formes d'exploitation des ressources halieutiques : la pêche artisanale et la pêche industrielle.

2.3.1. La pêche artisanale

Il s'agira essentiellement de poursuivre les efforts entrepris au cours des plans précédents, à savoir motorisation accrue des pirogues, installation d'unités de réparation du matériel, d'unités de transformation des produits, de chambres froides et d'unités de congélation. Par ailleurs le renforcement et l'amélioration des techniques de pêche doit permettre d'accroître de manière substantielle la productivité de ce secteur.

2.3.2. La pêche industrielle

Comme pour la pêche artisanale, la pêche industrielle verra se poursuivre les efforts entrepris au cours des plans précédents. Les options, qui demeureront inchangées, sont les suivantes :

- augmentation de la capacité d'accueil des infrastructures portuaires;
- accroissement de l'armement moderne;
- décentralisation régionale des industries de transformation;
- protection des ressources halieutiques des eaux sénégalaises.

Au total, tant pour la pêche artisanale que pour la pêche industrielle, 27 projets d'investissements ont été identifiés par la Direction des pêches. Le volume d'investissements dépassera très nettement celui du troisième Plan (4.430 millions) et confirmer ainsi la pêche à la deuxième place du secteur rural après l'agriculture.

1,7 milliard sera investi dans la pêche artisanale et 8,8 milliards sont prévus - de manière très provisoire - pour la pêche industrielle, soit au total 10,5 milliards de Fr CFA.

2.4. Les objectifs du secteur "forêts"

Constatant les sollicitations qui pèsent de plus en plus sur les formations végétales et sur la faune, les responsables des Eaux et forêts ont été amenés à retenir pour le quatrième Plan les objectifs suivants :

2.4.1. Dans le domaine de la conservation

- protection du domaine forestier et amélioration de la couverture végétale;
- mise en défens pour la régénération de certaines formations du centre et du sud des pays;
- création de réserves pour la protection d'échantillons typiques;
- lutte contre les feux de brousse.

2.4.2. Dans le domaine de l'économie forestière

- contrôle plus sévère de l'exploitation des formations végétales;
- développement de petites industries forestières (scieries, unités d'imprégnation pour poteaux, unités de carbonisation, transformation de la gomme arabique, etc.)
- installation de plantations nouvelles orientées vers la satisfaction à moyen et à long terme des besoins en produits ligneux;
- infrastructures végétales servant à l'agriculture : brise-vents, protection des Niayes par fixation des dunes;
- reboisement de production et aménagement de plantations existantes;
- reboisement tendant à l'amélioration de l'environnement.

Au total, 17 projets forestiers ont été identifiés pour un montant global de 6.127 millions de francs CFA (contre 1.098 pour le troisième Plan). Comme moins de 300 millions ont déjà été obtenus, de sérieuses difficultés de financement sont à prévoir pour la réalisation de ce programme. Les sources de financement extérieures ne sont pas très intéressées en général par ce type de projet et l'extrême faiblesse du budget national d'équipement, par ailleurs fort sollicité, ne permettent guère d'être optimiste quant aux chances de réalisation, même partielle, de ce programme pourtant sérieusement étudié et d'un intérêt indiscutable.

3. Stratégie du développement national adoptée par le Gouvernement dans le secteur agricole

Il est peut-être présomptueux de qualifier de "stratégie" les intentions gouvernementales définies à propos du développement économiques et social du Sénégal.

La planification sénégalaise se signale tout d'abord par la non-sélectivité de ses objectifs. On veut développer en même temps tous les secteurs (productifs ou non), tout en essayant de réduire le déficit commercial et les déséquilibres régionaux. Il va sans dire, que, sur un plan strictement économique, la réalisation simultanée de ces objectifs est, en fait, impossible à cause du manque de ressources et de leur caractère aléatoire.

Le fait que le secteur agricole soit considéré comme "La priorité des priorités" ne change pas grand chose à la situation. D'autant que les objectifs assignés à l'agriculture pour le 4ème Plan sont établis à partir d'un diagnostic erroné de la situation. Il est illusoire en effet de penser que les objectifs d'intensification et de diversification puissent être atteints sans qu'au préalable le problème de l'irrigation ait été posé clairement et surtout résolu.

L'examen des résultats agricoles des dix dernières années montre, si besoin est, que l'économie sénégalaise dépend, dans son ensemble, de son agriculture. Celle-ci étant dans sa quasi-totalité tributaire de la pluviométrie, on voit mal comment l'affirmation de la recherche d'une intensification et d'une diversification - au demeurant coûteuses - de la production peut constituer un objectif réaliste.

Le problème majeur de l'agriculture sénégalaise est de s'attaquer à la **cause** de l'irrégularité de ses résultats et non à rechercher à modifier - d'ailleurs sans garantie de succès - les méthodes actuelles. Or, l'irrigation constitue l'un des moyens de réduire les aléas nés de la climatologie et, par voie de conséquence, les fluctuations de la production. Il semble toutefois que la généralisation de l'irrigation ne soit pas encore suffisamment intégrée à la "stratégie" du développement agricole (1) et ceci malgré les potentialités réelles que constituent les bassins fluviaux.

(1) bien que les très mauvais résultats de l'année 1972 aient fait avancer l'idée.

Un autre aspect de la réalité économique sénégalaise qui est absente de la stratégie est le problème fondamental de la satisfaction des besoins vivriers à long terme. Pourtant, une simple projection de la croissance démographique montre que les besoins croîtront rapidement et que les mauvaises années impossibles à éliminer dans les conditions actuelles seront de plus en plus durement ressenties.

En définitive, en matière de stratégie agricole, il semble que l'on ait confondu les objectifs fondamentaux - lutte contre l'aléa climatique et satisfaction des besoins vivriers - avec les moyens susceptibles de les atteindre: intensification et diversification. Une telle confusion sera évidemment préjudiciable à la clarté et à l'efficacité de la politique agricole que le Sénégal devra suivre durant le 4ème Plan et les plans ultérieurs.

4. Analyse des possibilités de réalisation des objectifs de développement agricole

Les très faibles taux de réalisation des investissements du secteur agricole inscrits au 3ème Plan illustrent les obstacles auxquels se heurtent les planificateurs au Sénégal. Les causes de ce décalage entre intentions et réalisations sont multiples.

En premier lieu, on peut citer l'insuffisance de la préparation des dossiers d'investissement. L'absence d'un bureau d'études techniques au Ministère du Développement Rural - qui gère plusieurs milliards d'investissements annuels - est particulièrement regrettable. Pour tout projet d'une certaine envergure, il est donc nécessaire de faire appel à un bureau d'études étranger (dans la mesure où le financement de son intervention a été trouvé).

Cette pratique est génératrice de retards souvent aggravés par la source de financement sollicitée pour la réalisation qui, à son tour, exige des compléments d'études.

Dans le même sens, la longueur des procédures administratives des organismes de financement est généralement sous-estimée lors de la préparation du calendrier d'exécution d'un projet et s'ajoute

souvent à l'impossibilité d'entreprendre les travaux - surtout lorsqu'il s'agit d'investissements hydroagricoles - pendant la saison des pluies. Une dernière source de retard provient des changements de la conception du projet, changements imputables à la source de financement ou au service technique national.

Le faible taux de réalisation des investissements inscrits au plan peut également être expliqué par le caractère douteux de certains projets. On remarque en effet que certains de ces projets ressortent périodiquement des dossiers des services techniques lors de l'élaboration du plan ou lors du passage de missions étrangères sans pour autant être acceptés. Bien qu'il soit préférable, le plus souvent, d'abandonner purement et simplement ces projets, les services semblent s'y attacher et leur intégration au programme quadriennal gonfle artificiellement (et inutilement) le volume des investissements envisagés.

En définitive, en admettant que les objectifs de développement agricole soient réalistes, leurs perspectives de réalisation tiennent moins à l'absence de ressources financières qu'à la qualité insuffisante des projets. Et l'on est ramené à un problème classique du sous-développement, à savoir que ce sont les occasions d'investir qui font défaut, beaucoup plus que les capitaux. Du moins pour le secteur productif.

Robert Hirsch
Economiste (FAO)

Dakar, le 18 décembre 1972.

Tableau n° 1

EVOLUTION DU PLACEMENT DE MOYENS DE PRODUCTIONS MODERNES

Sources : Rapport annuel
D.S.A. et ONCAD.

1961 - 1971

	Engrais Mil (T)	Engrais arachides (T)	Fongicides (T)	Souleveuses (Nbre)	Char- rettes (Nbre)	Charrues (Nbre)	Semences sélection- nées arach (T)	Paires de boeufs (Nbre)	Semoirs (Nbre)	Houes (Nbre)
1961	1 607	11 669	28,4	70	634	200	33 085	1 545	5 440	2 820
1962	1 610	19 951	48,5	832	3 777	704	40 864	<u>2 683</u>	14 051	8 095
1963	2 517	23 318	74,4	1 124	1 590	1 753	44 220	1 095	<u>22 413</u>	12 821
1964	4 740	32 157	61,2	728	2 612	752	48 364	1 201	18 250	6 363
1965	4 576	28 212	66,4	813	3 018	1 167	43 586	575	13 077	8 556
1966	9 119	38 611	76,4	1 336	6 997	1 006	46 880	962	14 127	21 500
1967	<u>12 870</u>	<u>48 241</u>	61,9	<u>9 724</u>	<u>8 654</u>	1 241	60 587	670	17 087	<u>27 523</u>
1968	9 648	25 891	76,5	4 465	7 433	<u>2 216</u>	64 307	1 169	12 975	19 292
1969	8 402	12 792	73,7	2 069	5 828	1 995	68 944	648	7 670	16 706
1970	6 201	6 492	<u>86,4</u>	797	3 674	1 704	64 531	731	2 836	6 311
1971	10 297	12 509	84,0	948	7 870	2 082	<u>85 535</u>	2 277	9 086	16 636

N.B. : Les valeurs soulignées représentent les maxima enregistrés au cours de la période.

IMPORTATIONS SENEGALAISES DE CEREALES

1961 - 1971

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Blé (1)	74	57	67	63	61	76	62	62	85	112	112
Maïs	9	12	20	11	17	10	12	13	41	5	33
Mil, Sorgho	3	14	23	20	23	3	3	3	39	-	30
Riz	128	135	142	183	179	160	153	185	146	119	188
TOTAL	214	218	252	277	280	249	230	263	311	236	363

(en milliers de tonnes)

(1) Il convient de noter que les statistiques d'importation de blé sont manifestement sous-estimées puisque la production de farine est supérieure à la quantité de blé importée. Selon les statistiques d'exportation françaises (la France fournit la quasi-totalité du blé transformé au Sénégal), pour les dernières années, ce sont environ 140 000 tonnes qui seraient importées chaque année.